



«Il faut maintenir des soins de proximité»

Mathias Reynard dirige le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture depuis une année. Il évoque ses priorités, l'accès aux soins, le télétravail et sa mobilité quotidienne.

Comment vous sentez-vous dans vos nouvelles fonctions de Conseiller d'État ?

Vraiment bien ! Ce qui me plaît avant tout, c'est de pouvoir faire avancer les choses et de voir les projets se concrétiser. C'est très gratifiant.

Quels sont vos dossiers prioritaires ?

Je dirige un département gigantesque, plein d'enjeux. Avec mon équipe, nous avons fixé des priorités par secteur. J'ai déjà pu mettre en place certaines mesures qui me tenaient à cœur, comme le renforcement de la pédopsychiatrie, l'augmentation des allocations ménage pour les familles à faibles revenus et un plan d'action pour lutter contre l'homophobie et la transphobie. Au sommet de la liste des prochaines priorités, je peux

citer l'accès aux soins dentaires, le suivi thérapeutique des auteurs de violences domestiques et le « Magic Pass » culturel.

Les services hospitaliers sont de plus en plus centralisés et surchargés. Menez-vous une réflexion pour maintenir/ouvrir des permanences médicales de proximité ?

Il y a un équilibre à trouver. L'offre hospitalière est bien répartie sur l'ensemble du territoire, et une centralisation est nécessaire pour assurer la qualité des soins aigus. Mais nous devons aussi renforcer la collaboration avec les médecins privés pour assurer des permanences de proximité. Nous y travaillons. Il faut aussi des mesures incitatives pour maintenir

une présence médicale dans les villages. De plus, nous sommes en train de revoir l'organisation du service psychiatrique, afin de mieux répondre aux urgences dans les régions.

Que pensez-vous du télétravail comme solution aux problèmes de mobilité ? Comment le pratiquez-vous dans votre département ?

C'est une solution intéressante pour limiter les déplacements, mais aussi pour améliorer la qualité de vie. J'y suis favorable dans mon département, à condition qu'elle ne mette pas en péril la qualité du service public et qu'elle ne se pratique pas à 100%, car nous avons besoin d'un esprit d'équipe. De façon générale, il est très important que le télétravail soit un choix libre

du collaborateur, il ne devrait pas être imposé.

Vous avez déclaré prendre le bus pour vous rendre au travail à Sion. Avez-vous réussi à vous y tenir et qu'en est-il de vos autres déplacements dans le canton ?

Je m'y tiens ! Je pendule tous les jours soit en bus, soit à vélo, selon la météo. J'ai la chance d'avoir un arrêt CarPostal à côté de mon domicile à Savièse et j'ai opté pour un e-bike pour m'aider à remonter en fin de journée. Quant à certains déplacements spécifiques liés à ma fonction pour des missions de représentation, ils sont organisés par la chancellerie, avec voiture et chauffeur, selon le protocole. Pour mes trajets de loisirs dans le canton, j'utilise ma voiture privée.